

# Chapitre I

## Contextualisation et problématique de l'étude



Le premier chapitre de ce document présente synthétiquement le contexte de l'étude, son cadre institutionnel ainsi que la problématique et la démarche adoptée. Puis, nous exposons quelques éléments concernant l'environnement physique, économique et social indispensables à la compréhension du système agraire du lac Faguibine.

### I. VSF, son projet au Nord Mali et sa demande

#### I.1. Le projet au Nord Mali : une nouvelle approche

L'actuel projet de VSF au Nord Mali est en fonctionnement depuis 2000<sup>1</sup> (cf. zone d'intervention de VSF sur la carte 1-1). Face à l'évolution du paysage institutionnel malien, au renforcement de la société civile et aux controverses autour de la réglementation des ressources naturelles, VSF a redéfini ses objectifs selon deux orientations ; travailler pour le développement durable en élargissant son champ d'action.

##### I.1.1. 1984-1996 : passer de l'urgence au durable

Depuis les dix dernières années, les ONGs et les projets de développement opèrent un changement d'approche dans le Nord malien ; passer d'action d'urgence en réponse aux crises (climatiques et politiques) à un développement durable. Le nouveau programme de VSF s'inscrit dans cette volonté.

Depuis des décennies, la région de Tombouctou<sup>2</sup> (comme celles de Gao et Kidal) a été affectée par la conjugaison de différents facteurs : la baisse tendancielle de la pluviométrie, la croissance lente mais régulière de la population et une conception trop centralisée du développement. Les années de sécheresses successives de 1973-74 à 1984-85 ont été révélatrices de l'appauvrissement de la population, provoquant l'effondrement des systèmes d'élevage, des mutations profondes au sein des sociétés et la dégradation des milieux naturels. A la suite de ces événements, la région de Tombouctou connaît l'émergence « démesurée » de nombreuses actions entreprises par des organismes de coopération internationale et des ONG, tels GTZ, PNUD, HCR, ACCOR, MSF, MDM,

<sup>1</sup> La première phase du projet (2000-2002) s'intitulait « Appui aux organisations agropastorales et à la gestion des ressources naturelles » et la deuxième phase (2002-2005) a été renommée « Appui aux associations agropastorales et renforcement de la sécurité alimentaire ».

<sup>2</sup> 6<sup>ème</sup> région administrative située dans le Nord du Mali.

etc<sup>3</sup>. En 1984, Vétérinaires Sans Frontières<sup>4</sup> effectue sa première mission dans la région de Tombouctou, qui contribue essentiellement à lutter contre la faim et la malnutrition en s'appuyant sur les activités d'élevage. Par exemple, face aux pertes importantes de bétail, VSF met en place des actions d'urgence, telles l'opération « Viande séchée »<sup>5</sup>.



Carte 1-1 : Délimitation du sud de la zone d'intervention de VSF et le lac Faguibine (source : Intercarto)

Mais, les troubles politiques causés par la rébellion interrompent les projets de VSF en 1994. L'association ne les reprendra qu'à partir de 1996 après élaboration d'un programme qui vise, cette fois, le développement durable de la zone et non plus l'urgence. De nombreuses actions sont alors

<sup>3</sup> GTZ : German Technical Cooperation, PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement, HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ACCOR : Association de Coopération pour la Recherche et le Développement, MSF : Médecins Sans Frontières, MDM : Médecins du Monde.

<sup>4</sup> L'association française Vétérinaires Sans Frontières a été créée en 1983 par de jeunes vétérinaires en réponse à la crise climatique qui touchait les pasteurs au Nord Mali.

<sup>5</sup> VSF achète le bétail mourant aux pasteurs en crise, puis abat et transforme les animaux en viande séchée, et la distribue aux hommes comme aide alimentaire.

entreprises comme la régénération des bourgoutières<sup>6</sup>, la valorisation des résidus de récoltes ou la formation des éleveurs, etc.



Figure 1-1 : Sol asséché par les sécheresses (à gauche) et exhaure de l'eau aux puits (à droite) (source : IRD)

### I.1.2. Depuis 2000, un nouveau projet pour élargir son champ d'action

Après reformulation de ses objectifs, VSF travaille sur un nouveau projet depuis 2000 : « Renforcement de la sécurité alimentaire et appui aux associations agropastorales ». Avec les sécheresses et l'instabilité politique, la sécurisation de l'alimentation des populations est de nouveau un objectif primordial du projet de VSF. Parallèlement, pour appuyer les communautés pastorales et agricoles, VSF intervient dans des domaines complémentaires :

- améliorer la gestion des ressources naturelles,
- favoriser les initiatives locales et appuyer les organisations agropastorales,
- simplifier l'accès au crédit,
- augmenter les revenus par le commerce et la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage,
- et enfin, créer des relations internationales Nord/ Sud et des échanges de compétences.

Les deux axes principaux de ce projet consistent à **collaborer avec les opérateurs du développement** déjà présents et **viabiliser la gestion et l'accès aux ressources naturelles**. Par ailleurs, dans le nouveau contexte institutionnel apparu avec la décentralisation au Mali (2000), des interlocuteurs ont émergé, tels les communes qui détiennent désormais un rôle essentiel dans le développement rural du pays (cf. figure 1-2).

---

<sup>6</sup> La bourgoutière est un pâturage inondé constitué de la graminée aquatique appelée *bourgou* (*Echinochloa stagnina*).

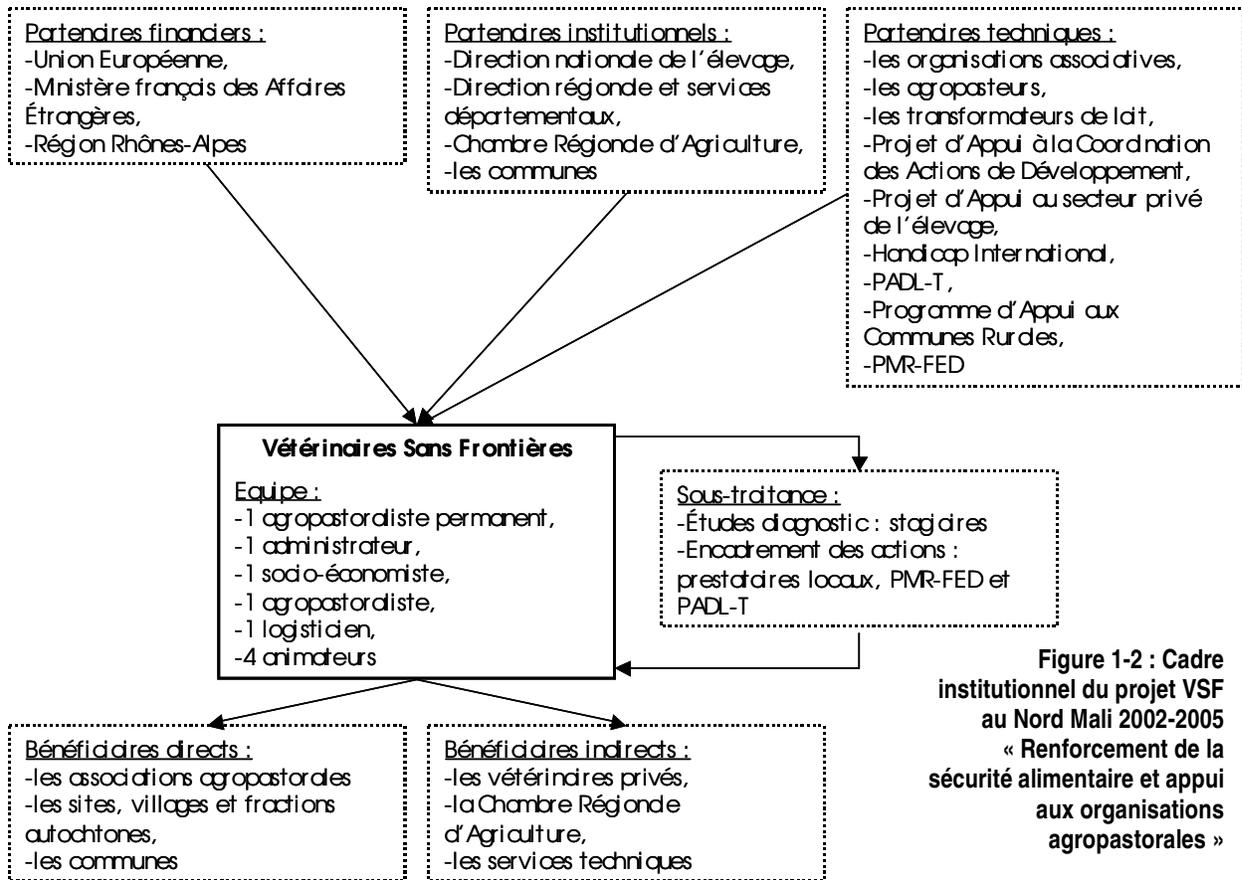


Figure 1-2 : Cadre institutionnel du projet VSF au Nord Mali 2002-2005 « Renforcement de la sécurité alimentaire et appui aux organisations agropastorales »

Avec un budget de l'ordre de 1,5 millions d'Euros, VSF compte intervenir dans l'ensemble de la région de Tombouctou, et entreprendre des actions plus ciblées dans certaines zones clés, comme au lac Faguibine.

## 1.2. Pourquoi s'intéresser au lac Faguibine ?

Dans le cadre de ce nouveau projet, VSF souhaite **se repositionner auprès de l'ensemble de la population pastorale** de la 6<sup>ème</sup> région. C'est le cas de la zone du lac Faguibine où l'association est intervenue jusqu'en 1991 via la mise en place de parcs de vaccination, de magasins de produits d'élevage et la plantation d'arbres.

Par ailleurs, le Faguibine constitue **une dépression lacustre de référence** sur le plan géographique (60 km Est-Ouest) avec une superficie de l'ordre de 60 000 ha inondables et un volume pouvant atteindre 4 milliards de m<sup>3</sup> d'eau (cf. figure 1-3) (Traore, 1991). C'est **une zone agropastorale stratégique** par sa taille (lac le plus grand d'Afrique de l'Ouest), par sa position (limite Nord de l'agriculture pluviale et point central des circuits de transhumance) et par le rôle qu'elle a joué, par le passé, dans la production agricole et les échanges commerciaux avec les régions voisines.

Le lac Faguibine a également été l'objet de nombreuses études (Villatte, 1907 ; SOGETIM, 1956 ; Devautour, 1980 ; HASKONING, 1987 ; Traore, 1991 ; et PDIZL, 1998) notamment car la distribution foncière y est conflictuelle. Aujourd'hui, le lac connaît **des difficultés de remplissage**, son poids stratégique est donc menacé et il devient une zone de déprise agricole où la paupérisation de la population en fait une zone de départ. C'est pourquoi VSF désire intervenir de nouveau dans la région en sécurisant l'alimentation des populations et l'accès aux ressources naturelles tout en appuyant les initiatives locales des organisations agropastorales.



Figure 1-3 : Photographie aérienne de la zone lacustre comprenant les lacs Fati et Oro (au sud), et le système Faguibine (les cinq lacs dont le Faguibine) (source : NASA)

### 1.3. La demande de VSF

VSF a commandité, aux stagiaires de l'IPR-IFRA<sup>7</sup> et du CNEARC, une série d'étude-diagnostic de cinq zones de la région de Tombouctou, dans laquelle s'intègre notre travail. Dans l'optique de couvrir l'ensemble des entités écologiques et socio-économiques de la région, cinq études y ont été commanditées :

- un travail en zone pastorale dans la commune rurale de Salam<sup>8</sup>,
- un travail en frange fluviale le long du Niger dans la zone de Téherdjé (Baudoux, 2003),
- un travail en frange fluviale dans la zone périurbaine de Tombouctou<sup>9</sup>,
- un travail en zone lacustre aménagée au niveau du lac Oro<sup>10</sup>,
- et notre travail en zone lacustre non aménagée au sein du lac Faguibine. Pour notre étude, VSF a formulé une demande en **deux volets** développés ci-dessous.

<sup>7</sup> IPR-IFRA : Institut de Formation et de Recherche Appliquée au sein de l'Institut Polytechnique Rural de Katibougou au Mali.

<sup>8</sup> Etude réalisée par Ibrahim Sow et Vincent Bertholon qui constituera un mémoire ESAT 1 (CNEARC).

<sup>9</sup> Etude réalisée par Yamina Cherrou et Peggy Pascal qui constituera un mémoire ESAT 2 (CNEARC).

<sup>10</sup> Etude rédigée par Drissa Coulibaly et disponible à l'IPR-IFRA (Katibougou, Mali).

### 1.3.1. 1<sup>er</sup> volet : Diagnostic agraire et inventaire des opérateurs et partenaires du développement

Premièrement, cette étude doit permettre de déterminer comment il est possible de travailler avec les organisations agropastorales présentes pour le développement de l'activité agricole et pastorale dans le contexte récent de la décentralisation. L'objectif est alors de **déterminer les grandes orientations agropastorales** de la zone **ainsi que les interlocuteurs privilégiés** avec lesquels VSF travaillera.

En effet, depuis le processus de décentralisation des pouvoirs de l'Etat (2000), le contexte institutionnel a changé. Les autorités administratives ont désormais en charge le développement rural et la gestion de leur territoire. Par ailleurs, l'appui à la production agricole est sous la responsabilité des services techniques décentralisés, en lien avec les organisations agropastorales (porte-parole des producteurs). La commune se place donc comme une plate-forme de débat où l'Etat, la population et les services techniques sont représentés. De plus, de nombreux opérateurs du développement (ONGs et organismes de coopérations internationales) sont intervenus dans le paysage institutionnel en réponse aux crises qui ont frappées le Nord malien. Ainsi, pour VSF, la donne est nouvelle.

Ensuite, une analyse du système agraire devra apporter les éléments fondamentaux pour comprendre le fonctionnement du milieu et les dynamiques des populations (technique, économique, sociale, stratégie, etc.).

Cette étude participera donc à la détermination des actions à entreprendre afin de travailler avec les organisations paysannes, les communes, les services techniques et les professionnels du développement.

### 1.3.2. 2<sup>ème</sup> volet : Dynamiques de la gestion locale des ressources naturelles et alternatives pour son amélioration

La demande de VSF concerne également **la gestion des ressources naturelles**. Au-delà de l'ambiguïté que ce terme sous-entend, cette étude inventorie les intérêts sur les ressources (pastorales, agricoles, forestières, halieutiques et foncières) convoitées par les différents types d'acteurs. L'objectif est, d'une part, d'aboutir à une **représentation schématique à deux dimensions** (spatiale et temporelle) des zones d'enjeux et de conflits pour les usagers (agriculteurs, pêcheurs et éleveurs), et d'autre part, **d'analyser les aménagements et l'état de la gestion technique** de ces ressources par les instances et services techniques locaux.

Par ailleurs, la zone doit faire l'objet d'un projet d'aménagement des canaux d'amenée<sup>11</sup> qui va modifié, dans certaines mesures, le milieu et les conditions d'accès et d'utilisation des ressources naturelles. Ainsi, les résultats en terme de diagnostic agraire seront une première base pour réfléchir et anticiper les changements engendrés sur les modes de mise en valeur du milieu.

Enfin, les résultats en terme d'analyse (spatiale et temporelle) des ressources naturelles et de leur utilisation serviront de **base pour la mise en place de concertation** entre les différents usagers. Ils contribueront à la constitution d'un « langage commun » facilitant la communication entre les différents acteurs concernés. Même si cette étude ne fournit pas, elle-même, des résultats cartographiques et ne met pas en œuvre des plate-formes de négociation, elle proposera cependant des réflexions sur ces différentes alternatives.

## II. Problématique et questionnements

Depuis les premières sécheresses des années 1970, le paysage agraire du lac Faguibine a fortement changé avec **la diminution tendancielle des crues du lac**. Ainsi, certaines zones ont perdu leurs potentialités agricoles et les premières transformations au sein des systèmes techniques

---

<sup>11</sup> Projet mis en œuvre par le PADL-T (Programme d'Appui au Développement Local de la région de Tombouctou) et porté par la coopération décentralisée entre la Région de Tombouctou et la Région Rhône-Alpes (cf. chapitre III., IV.4.).

de production sont apparues. Par la suite, la sécheresse de 1984 a gravement touché les systèmes d'élevage ; de nombreux éleveurs ont dû abandonner ou vendre leurs troupeaux, certains se sont sédentarisés s'adonnant à l'agriculture. La zone d'étude est alors soumise à des **mutations socio-spatiales des systèmes agropastoraux**. Les stratégies des agriculteurs et des éleveurs évoluent. De même, les règles d'accès et d'usage liées au foncier et aux ressources naturelles sont en pleine évolution.

Ces phénomènes entraînent une augmentation de la valeur de la terre et des enjeux autour de certaines ressources, l'insécurité foncière est croissante. Ainsi, **la recherche de sécurisation foncière et de l'accès aux ressources naturelles** rares entraîne des conflits entre agriculteurs et éleveurs lorsque, par exemple, les animaux divaguent dans les champs, mais également des conflits entre propriétaires, « métayers » et autres ayants droits.

### 11.1. Problématique

Le lac Faguibine est un espace qui, par le passé, a joué un **rôle stratégique pour les activités agricoles et pastorales**. Comment la **baisse tendancielle de la pluviométrie** du Sahel a-t-elle affecté le Faguibine ?

Cet espace a toujours été le lieu d'une exploitation pastorale, agricole et halieutique et le centre de nombreux échanges commerciaux (caravanes de sel de Taoudénit, commerce de coton pour les tentes et commerce de poissons vers Mopti et même jusqu'en République de Côte d'Ivoire). C'est donc un **espace multifonctionnel**. Comment s'articulent alors ces différentes activités ? Sont-elles **complémentaires, concurrentes** ? Sont-elles sources de conflits entre les différents acteurs ?

Cette diversité des activités économiques correspond à une **diversité ethnique et sociale**. En effet, certaines activités sont inféodées à des sociétés et à des castes. Les tribus touarègues pratiquent le pastoralisme transhumant, les communautés sédentaires sonraïes cultivent et des populations de pêcheurs nomadisent au rythme des crues. Quelles sont activités développées par les acteurs ? **Quels sont les rapports sociaux qui lient les hommes** ?

Avec la croissance démographique, les besoins de la population augmentent. Cependant, du fait de la péjoration de la pluviométrie et de la modification du régime des crues, les ressources naturelles sont en réduction. Dans quelles mesures constate-t-on une **augmentation de la pression sur les ressources naturelles**, conformément à la thèse malthusienne ? Y a-t-il une aggravation des **conflits** ? De quelle nature sont-ils ? Comment sont-ils localement réglés ? Comment sont organisées les instances locales de régulation des conflits ? Font-elles appel à la tradition ou non ?

Ainsi, pour VSF, cette étude doit mettre en exergue les dynamiques agraires et les modes d'utilisation et de gestion des ressources naturelles afin de proposer des interventions opérationnelles. Comment faire émerger des solutions alternatives ? Comment VSF peut anticiper de nouveaux changements de mise en valeur du milieu ? **Comment adapter les interventions de VSF** à la nouvelle organisation sociale issue de la décentralisation ?

Enfin, en réponse aux crises qui ont affecté le Nord malien depuis une trentaine d'années, **de nombreux programmes** d'urgence et plus récemment de développement sont intervenus au lac Faguibine. Qu'ont-ils apporté et modifié ? Quels sont **leurs impacts** sur la société et les modes de mise en valeur du milieu ?

### 11.2. Questionnements et thèmes d'étude

Notre étude porte donc, à la fois, sur les changements des modes d'exploitation agricole et pastorale des ressources naturelles du lac Faguibine, mais également sur les dynamiques de l'organisation sociale. Nous avons organisé la demande en une série de questionnements qui fournissent des hypothèses et des thèmes de travail.

→ **Caractérisation des aléas bio-physiques et politiques affectant la zone du Faguibine**

La dépression lacustre du Faguibine se remplit plus difficilement depuis les dernières décennies, pourquoi ? Quel est son fonctionnement hydraulique ? Quelles sont les causes du changement du régime des crues ? Et quelles en sont les manifestations sur le paysage écologique ?

De quelles manières les sécheresses et le conflit armé ont engendré des changements dans les activités des hommes ? Quelles sont les contraintes et les nouvelles possibilités économiques ?

→ **Conséquences sur les modes d'exploitation du milieu**

Quelles sont les zones rendues incultivables par le nouveau régime des crues ? Le recul de l'eau n'a-t-il pas induit une délocalisation des terres cultivables et de la population agricole ?

Le milieu physique étant plus contraignant, comment les agriculteurs ont adapté leurs pratiques et modifié leurs systèmes de culture ?

De quelle manière le recul de l'eau a-t-il modifié la disponibilité en ressources pastorales ? Le lac Faguibine a-t-il conservé son rôle de réservoir d'eau pour les troupeaux pastoraux ? Comment les éleveurs transhumants se sont adaptés et ont repensé leur mobilité dans ce nouveau milieu ?

Dans quelles mesures les sécheresses et le conflit armé du Mali Nord ont-ils affecté les pasteurs et agriculteurs ? Quelles sont les nouvelles stratégies mises en oeuvre par les populations ? Comment les éleveurs reconstituent-ils leur cheptel ?

→ **Conséquences sur l'organisation sociale**

Avec la diminution de l'espace cultivable, quelle est la nouvelle redistribution des moyens de production (force de travail, terre et capital) ? Plus particulièrement, comment se réorganise le foncier agricole ? Comment l'accès et l'utilisation de la force de travail ont-ils évolué ? Du fait des terres rendues incultivables, l'offre en main d'œuvre agricole est-elle devenue supérieure à la demande ? Dans quelles mesures peut-on s'attendre au durcissement des règles d'accès au foncier ?

Dans ce contexte, comment s'est effectuée la recomposition des rapports sociaux inter-ethniques et intra-ethniques ? Quelles sont les conséquences sur la réorganisation des pouvoirs locaux ?

→ **Vers une aggravation des conflits sur les ressources naturelles ?**

Quels sont les conflits rencontrés autour des ressources naturelles du Faguibine ? Sont-ils récents ? Dans quelles mesures, constate-t-on une concurrence pour l'accès aux ressources pastorales entre les éleveurs et une concurrence pour l'utilisation de l'espace entre agriculteurs et éleveurs ?

Quelles sont les instances qui règlent les conflits d'aujourd'hui ? Et quelles sont celles qui les réglaient hier ? Se basent-elles sur le droit coutumier, sur la jurisprudence ou sur des textes législatifs, etc. ?

→ **Aggravation des conflits fonciers**

Quelles sont les zones conflictuelles ? Avec la réduction de l'espace cultivable, les conflits sont-ils plus accentués ? Et ne sont-ils pas dus à la superposition des droits positifs, des droits coutumiers et des titres obtenus lors de la colonisation ? Aujourd'hui, quelle légitimité est reconnue pour chacun de ces droits ?

→ **Impacts et enseignements des opérations d'urgence et de développement de la zone du Faguibine**

Quelle est l'idéologie des interventions entreprises dans la zone depuis une trentaine d'années par les organismes de coopération internationale et les ONGs ? Quelles sont les activités développées et les populations appuyées ? Quels sont les impacts sur l'organisation sociale et sur les stratégies des producteurs ? Quels déséquilibres ont-elles engendrés ?

#### – Anticipation des impacts du projet de mise en valeur du lac

Quels sont les objectifs et aménagements prévus dans ce projet de surcreusement des canaux d'amenée ? Va-t-il assurer une meilleure alimentation en eau du lac ? Quelles peuvent être ses conséquences sur la valorisation du lac Faguibine ? Mais aussi, quelles solutions alternatives au retour de l'eau peut-on proposer à VSF ?

#### – Perspectives de développement

Comment appuyer les stratégies déjà mises en œuvre par les populations locales ? Quelles sont les mesures à entreprendre pour sécuriser le pastoralisme ? Comment améliorer la gestion des ressources naturelles actuellement conflictuelle ?

### III. Méthodologie et démarche

#### III.1. Quels choix méthodologiques faut-il faire ?

##### III.1.1. Une approche systémique pour un diagnostic agraire finalisé

Dans une zone agropastorale marquée par des mutations socio-spatiales importantes, la nature des relations et interactions entre acteurs (agriculteurs et éleveurs) et le milieu devient un point central de la problématique.

Ainsi, l'**approche systémique**, qui rend compte du fonctionnement global du système agraire et de la dynamique de ses différents niveaux, est très pertinente. Elle nous permet de **caractériser la nature des relations entre les acteurs et les éléments observés, et de reconstituer les évolutions des modes de valorisation du milieu et leurs contraintes majeures.**

L'application de la démarche systémique à l'étude du milieu rural fournit un concept adapté à une échelle régionale, autour duquel nous avons construit la première partie de notre travail : le concept de **système agraire**. D'après Jouve et Tallec (1994), un système agraire peut se définir comme « [...] le mode d'organisation adopté par une société rurale pour exploiter son espace et gérer ses ressources. Ce mode d'exploitation du milieu résulte des interactions entre les contraintes et les possibilités du milieu bio-physique, les caractéristiques socio-économiques du peuplement humain et les acquis techniques de la société rurale, l'ensemble de ces interactions étant soumis à l'influence de facteurs externes liés à l'environnement du système. Par ailleurs, un système agraire est le produit de l'Histoire d'une société rurale au cours de laquelle se sont façonnés des paysages et ont été définies des « règles »<sup>12</sup> techniques, économiques et sociales concernant les modes d'exploitation de son milieu. »

Par ailleurs, afin de finaliser l'étude des modes de mise en valeur du milieu et la rendre opérationnelle, il est nécessaire d'insister sur deux points.

- Ajouter une **dimension socio-ethnique** à l'étude : différenciation ethnique des activités économiques, hiérarchisation et organisation sociale des communautés et organisation des pouvoirs et chefferies locaux.
- Et compléter avec une analyse du **fonctionnement hydraulique** et du régime des crues du système Faguibine.

##### III.1.2. Une approche par les conflits pour un diagnostic des enjeux sur les ressources naturelles

Le but de cette analyse n'est pas de réaliser un diagnostic du foncier (matrice foncière) mais d'identifier les groupes stratégiques en présence (cf. encadré 1-1), leurs logiques par rapport aux ressources naturelles afin de cerner *a priori* les enjeux.

<sup>12</sup> Les deux auteurs précisent : « Le mot *règle* étant entendu ici dans le sens que Bourdieu donne à la notion d'habitus, c'est à dire comme un ensemble de principes d'organisation en grande partie implicites, non formalisés mais reconnus par tous ».

**Encadré 1-1 : Identifier les groupes stratégiques locaux (Lavigne-Delville et al., 2000)**

Il faut raisonner en termes de « groupes stratégiques » et non de catégories sociales, qui sont, elles, construites selon les caractéristiques socioprofessionnelles, ethniques, religieuses, institutionnelles ou de genre. Ces groupes se constituent autour d'enjeux, c'est à dire autour de ce qui est mis en jeu dans un débat ou dans un conflit, ce qu'on peut gagner ou perdre. Au sein de ces groupes, les intérêts, moyens et stratégies peuvent être différents voire divergents. Et ces groupes évoluent au gré des conflits et des jeux d'alliance, suivant des processus parfois très complexes.

Aussi, il tient lieu de dépasser les simples différenciations ethniques, tels les simples conflits inter-ethniques et les litiges entre groupes sociaux ayant des activités différentes. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la catégorie étiquetée « agriculteur » ou « villageois », qui, si elle est une classification en terme d'activité économique -encore que nombreux sont les agriculteurs qui pratiquent l'élevage- elle ne recouvre pas moins une grande diversité.

A travers l'**étude de litiges récents**, il est possible de comprendre l'**effectivité des règles d'usage et d'accès** aux ressources naturelles. En effet, ils sont souvent des indicateurs privilégiés du fonctionnement des sociétés locales. Ils permettent de dépasser la façade consensuelle que les acteurs proposent aux enquêteurs. Analyser un conflit est une autre façon de dessiner le réel et d'appréhender les différents jeux d'alliance comme les clivages qui régissent la société. En plus des conflits, les compromis sont aussi primordiaux car ils entraînent souvent de grandes évolutions dans la gestion des ressources (apparition de contrats écrits ou évolution de la loi « coutumière »).

Cette approche est complémentaire des descripteurs précédents, son but est de mettre en évidence les relations concrètes entre tous les acteurs autour de la gestion des ressources naturelles, c'est à dire comprendre qui gère réellement l'accès et l'utilisation des ressources naturelles, en croisant les récits des acteurs (principe de triangulation). Par ailleurs, dans une optique prospective, ces indicateurs sont intéressants pour dessiner les scénarios possibles d'évolutions de gestion des ressources au lac Faguibine.

### **III.1.3. Une lecture socio-foncière des terroirs afin de comprendre le contrôle de l'espace**

#### **→ L'entrée par l'espace**

Notre démarche privilégie l'entrée par l'espace (cf. encadré 1-2). Cet espace est un territoire de divers terroirs, sur lesquels vivent des communautés (Micheau, 1997). Ainsi, notre démarche repose sur le constat que la structuration d'un espace et sa distribution foncière entre les membres d'une communauté résulte d'une organisation sociale et de son Histoire. Lavigne-Delville et al. (2000) précise que la structure foncière est, en effet, le produit des rapports politiques entre lignages et de l'usage des ressources naturelles. Il existe, alors, au sein de chaque communauté, une réalité sociale qui définit les règles d'usage et d'accès aux ressources naturelles.

**Encadré 1-2 : Terroir et gestion des ressources naturelles (Jouve, 1996 ; Lavigne-Delville et al., 2000)**

Dans ce travail, c'est l'aspect des ressources naturelles incluses dans une portion d'espace sur laquelle s'exerce des droits régis par une communauté particulière qui détermine la ligne directrice à suivre.

En effet, dans les projets de gestion de terroir, le terroir est perçu comme un espace approprié, aménagé, exploité et utilisé par une communauté villageoise qui en tire ses moyens d'existence (Jouve, 1996). Comme le remarque Lavigne-Delville et al. (2000), il ne faut pas confondre les termes « villages » et « unités foncières ». L'unité territoriale dépendant d'un même chef de terre est souvent bien plus vaste ou plus restreinte qu'un village (comme dans le village de Bintagoungou, où le foncier est réparti entre dan (quartier) et géré par les différents chefs de dan). Par ailleurs, l'unité spatiale pertinente pour les troupeaux dépasse le village, et l'espace cultivé ne se superpose que partiellement à l'espace approprié (métayage dans les territoires des autres villages).

C'est pourquoi il est préférable de parler de terroir, comme d'une portion de sol exploité de manière solidaire par les différentes exploitations agropastorales d'un même dan ou lignage. Cette définition rejoint celle des spécialistes en sciences humaines qui considèrent le terroir comme « *un espace socialement défini, comprenant un ensemble de ressources et de droits associés à ces ressources, à l'intérieur duquel une communauté particulière est supposée satisfaire à la plupart de ses besoins* » (Jouve, 1996).

Il ressort que le terme « terroir » fait référence aux ressources liées directement à la survie et aux activités des communautés. Alors que le territoire est lié à l'idée d'un espace d'activités économiques et de vie. Par ailleurs, le terroir comprend des zones de culture et des zones de brousse (portions non aménagées dudit territoire). On aurait ainsi au sein d'un même territoire des terroirs pastoraux, terroirs agricoles et des terroirs villageois (cf. chap.II, III.3., notion de terroir d'attache en encadré 2-1).

La lecture socio-foncière repose donc sur l'identification des droits effectifs exercés par les usagers sur les ressources naturelles et sur la reconnaissance d'une « géographie paysanne ». Lazarev; géographe qui a travaillé sur la gestion de terroir, la définit comme la perception que les communautés rurales ont de la distribution spatiale des ressources qu'elles utilisent (appellations vernaculaires) (Micheau, 1997). Elle s'appréhende par la cartographie à dire d'acteur des domaines fonciers.

Il s'agit là d'identifier les trames territoriales (cf. encadré 1-3), c'est à dire les différents pouvoirs s'exerçant sur les ressources naturelles et exerçant un contrôle territorial : autorités foncières coutumières, autorités politiques et administratives (Lavigne-Delville et al., 2000).

#### **Encadré 1-3 : Trames territoriales imbriquées et superposées (Lavigne-Delville et al., 2000)**

Les villages ne sont pas des unités autonomes, mais font partie d'un territoire plus vaste, d'un réseau d'implantations humaines, reliées par des liens lignagers et historiques. Les divers exemples de répartition des autorités foncières entre les villages témoignent de configurations complexes : chefferie de terre autochtone au village, chefferie de terre déléguée dans un autre village, superposition de chefferie de terre sur un même espace géographique, hiérarchie de préséance entre des chefferies de terre gérant différents terroirs, etc.

Ainsi, le terroir villageois est englobé dans des espaces sociaux (patrimoine lignager), politiques (espaces administratifs : cercle, commune, village, fraction, *débé*) ou économiques (zones d'intervention de projet), ce qui complexifie la situation. Cela crée ci-et-là des tensions intervillageoises, où de multiples autorités (chef de terre, chef de lignage, autorité politique, autorité administrative, etc.) président sur un même espace en complémentarité ou concurrence.

### – L'approche par l'histoire locale

Les trames territoriales se reconstituent grâce à l'histoire politique de la micro-région, c'est à dire l'histoire du peuplement et de l'occupation de l'espace. « *L'histoire est un enjeu stratégique, car c'est elle qui légitime les revendications, par le biais de l'antériorité* » (Lavigne-Delville et al., 2000). Reconstituer l'histoire d'un village est un outil privilégié pour l'investigation du foncier villageois, puisqu'il permet d'identifier les détenteurs de maîtrise territoriale, les liens de dépendance ou d'autonomie avec les sites voisins d'implantations humaines et d'analyser les limites des territoires.

### III.2. Quelle démarche entreprendre ?

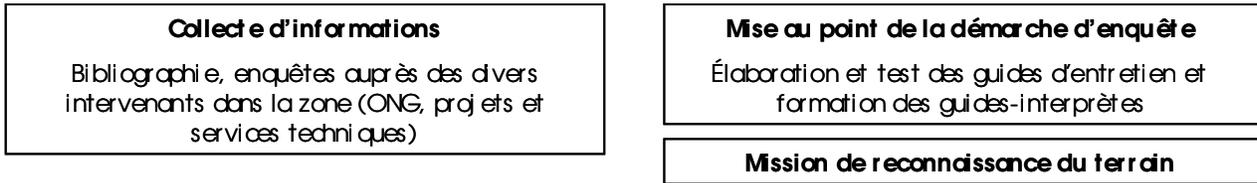
La démarche mise en œuvre se répartit en trois grandes étapes et fait appel à différentes échelles d'étude (cf. figure 1-4) (cf. la liste des personnes rencontrées en annexe 1 et le calendrier de travail en annexe 2).

**PHASE EXPLORATOIRE A MONTPELLIER**



**α. Rédaction de la problématique et rédaction du projet de stage**

**PHASE EXPLORATOIRE DANS LA REGION DE T O M B O U C T O U**

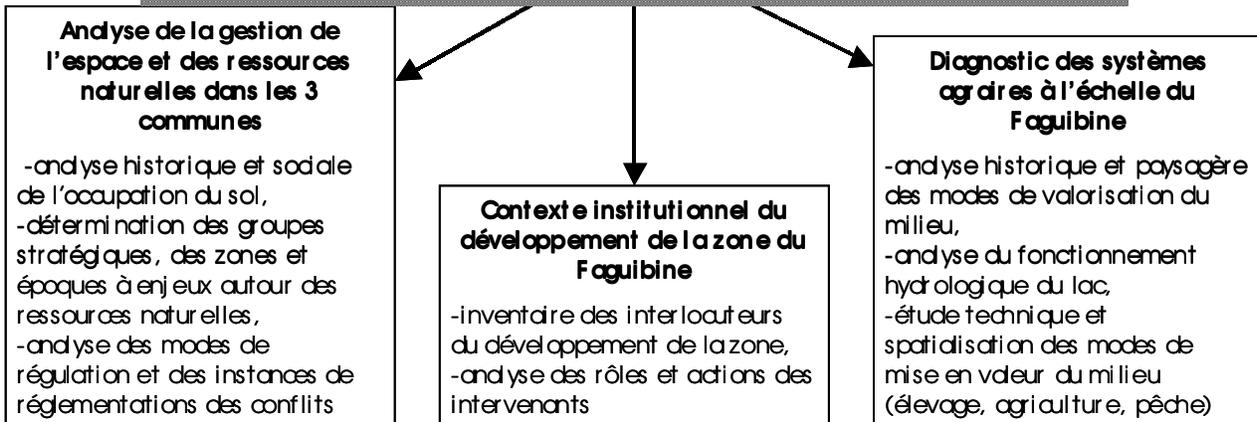


**α. Vérification et extension des hypothèses de travail**

**PHASE D'ENQUÊTES DE TERRAIN AU FAGUIBINE**



**α. Schématisation spatiale et temporelle des ressources naturelles : zones de pâturage, points d'eau, zones de culture, zones et époques de conflits,**  
**α. Schématisation des terrains villageois des 3 communes : règles et usages du foncier et ressources naturelles**



**PHASE D'ANALYSE ET DE RESTITUTION AU MALI ET A MONTPELLIER**



**α. Hiérarchisation des problèmes et propositions d'interventions**



Figure 1-4 : Démarche de travail

### III.2.1. Une phase de préparation : montage du projet de stage et premières réflexions sur le contexte et la problématique

Avant de partir sur le terrain, nous avons effectué un travail préparatoire ; discussions avec des personnes-ressources et synthèse bibliographique au sujet, à la fois, du contexte et des concepts méthodologiques. Cette réflexion préalable nous a permis de cerner la demande de VSF, de formuler précisément la problématique, et de délimiter la zone d'étude ainsi que les sites d'enquêtes.

En effet, les rencontres avec des professionnels ayant une bonne connaissance de la zone, comme André Marty (IRAM)<sup>13</sup> et Hassan Kamil (VSF), nous ont aidé à choisir les communes les plus pertinentes et représentatives du lac pour notre étude. Ces critères sont les suivants :

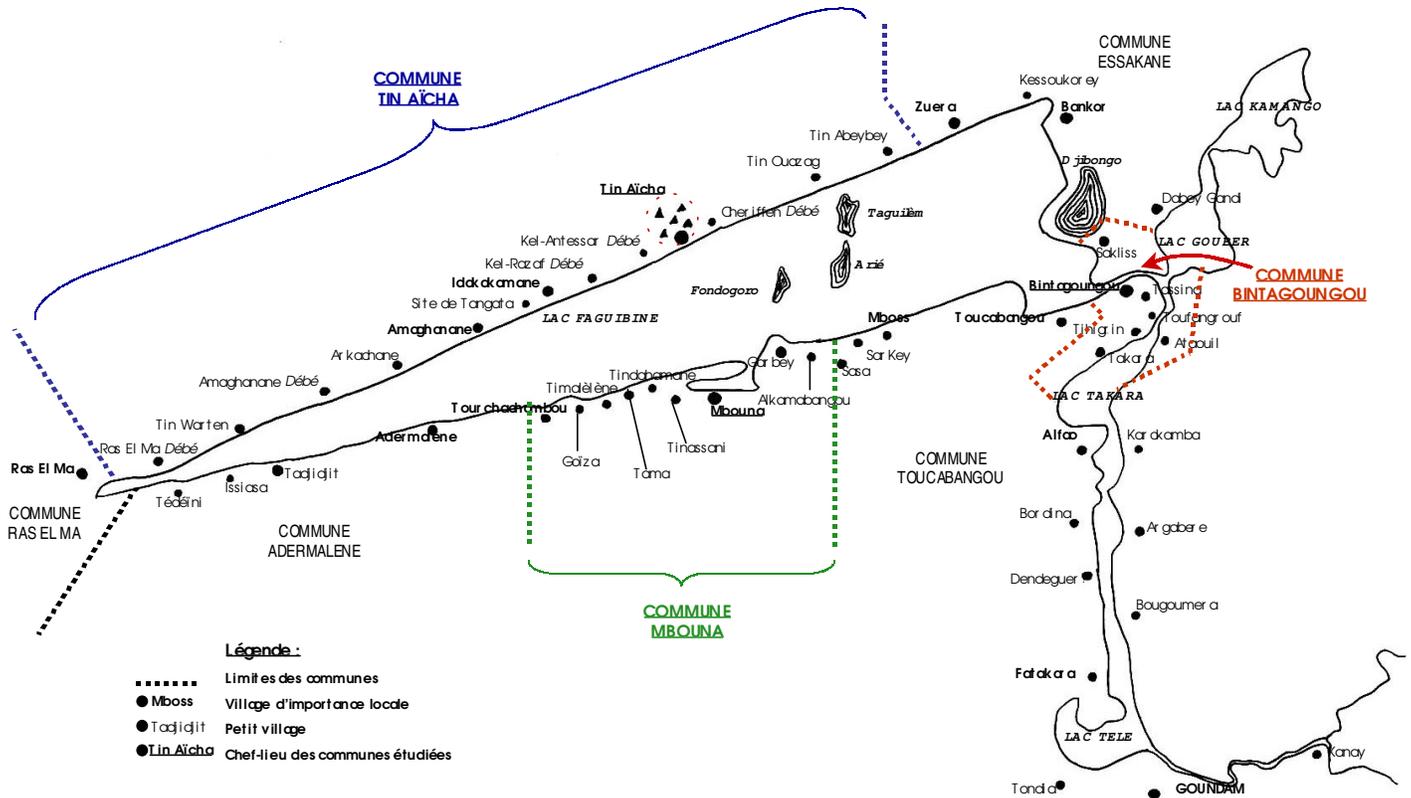
- La zone du Faguibine est caractérisée par une **dichotomie ethnique** (cf. carte 1-7, IV.2.3.) : sur la rive Nord, on trouve les communautés nomades tamachèques alors que sur la rive Sud, ce sont des communautés noires sédentaires (groupe sonraï). Nous en avons donc distingué deux grandes zones : **une zone tamachèque et une zone sonraïe**.
- Ensuite, l'assèchement d'une partie du lac Faguibine a entraîné des **disparités dans la distribution des ressources pastorales et des terres cultivables**. De cette hétérogénéité, nous avons distingué deux grands ensembles ; à l'ouest, une zone cultivable en décrue et des pâturages inondés alors qu'à l'Est, une zone asséchée sans terres cultivées, où les pâturages aériens semblent dominants.
- Par ailleurs, l'**histoire de l'occupation de l'espace** est une donnée essentielle. Certains villages ont été fondés au début du XX<sup>ème</sup> siècle (Bintagoungou et Mbouna) alors que d'autres ont été créés au cours des quarante dernières années (Tin Aïcha).

Ainsi, de ces découpages et distinctions, nous avons distingué **trois communes rurales** qui ont chacune leurs spécificités (cf. carte 1-2).

1. Située à l'entrée du lac, la commune de **Bintagoungou** est centrée sur le village sédentaire de Bintagoungou, son chef-lieu. Ce village est administré par une chefferie sonraïe (d'origine toucouleure) et son territoire villageois demeure inondé par la crue et donc cultivable.
2. Le village de Mbouna, chef lieu de la commune de **Mbouna**, appartient à la communauté sonraïe (d'origine kounta et songhay). C'est également un village sédentaire, mais son territoire villageois est récemment devenu incultivable du fait de l'assèchement du Faguibine. Cette commune est située plus en aval, sur la rive Sud.
3. Enfin, la commune de **Tin Aïcha**, sur la rive Nord, est le domaine des communautés tamachèques (Kel-Antessar principalement). Son chef-lieu, Tin Aïcha, situé en face de Mbouna sur l'autre rive, est un site qui a été créé pour la fixation des nomades. Il est encerclé par de nombreux campements tamachèques et maures venant de la rive Nord.

---

<sup>13</sup> Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement (Montpellier).



Carte 1-2 : Zones d'enquête : les 3 communes du lac Faguibine

### III.2.2. Sur le terrain : une démarche à multiples échelles d'étude

#### a. Entreprendre un diagnostic agricole global et dynamique

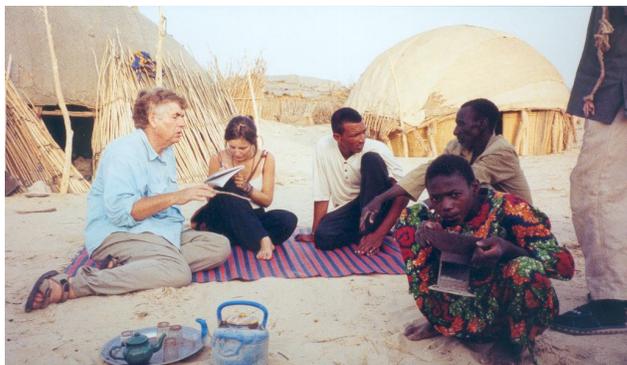


Figure 1-5 : Entretien avec un agriculteur

Tout d'abord, à l'échelle de la petite région (lac Faguibine), nous avons procédé à un diagnostic agricole permettant l'analyse des changements intervenus dans la zone avec le souci d'une approche globale et généralisée. Nous avons entrepris **une analyse historique et paysagère** des modes de valorisation du milieu, une analyse du fonctionnement hydraulique du lac et enfin **l'étude technique et la spatialisation des modes de mise en valeur du milieu** par les différents acteurs.

Dans un premier temps, par **une lecture paysagère**, nous avons appréhender la morphologie du système agricole, c'est à dire l'expression visible de la façon dont une société rurale a organisé, exploité, anthropisé son espace. La description de ces derniers conduit, pour les zones cultivées, à identifier les grands types de systèmes de culture adoptés par les agriculteurs et à déterminer les possibilités pour l'élevage et la pêche. C'est une étape essentielle dans la caractérisation des modes d'exploitation agricole du milieu. Cette mission, au cours de laquelle nous avons parcouru la zone dans sa globalité, a aussi été l'occasion de **valider le choix des sites d'enquêtes**.

Pour comprendre la dynamique agraire de la zone, nous avons ensuite combiné l'**histoire des pratiques agraires** à l'**étude du fonctionnement hydraulique du lac**. Pour cela, nous avons procédé à des enquêtes auprès des agriculteurs et des éleveurs concernant l'évolution de leurs pratiques en lien avec les variations du plan d'eau et en fonction des événements climatiques, économiques, politiques et sociaux.

En ce qui concerne les changements les plus récents, il est nécessaire d'élargir le champ d'analyse à l'**étude de la dynamique agraire** puisqu'en situation de crise, la survie des populations n'est pas seulement liée aux activités agricoles et pastorales. Il faut dépasser le concept de système de production et prendre en compte les **systèmes d'activité**.

#### **b. Analyse de la gestion locale de l'espace et des ressources naturelles.**

Pour mener cette analyse, nous avons travaillé à des échelles plus réduites ; celle de la commune, celle du site d'implantation humaine (village, site, campement) et celle de la communauté (fraction, clan, lignage).

Le premier point consiste en une analyse historique de l'occupation du sol et des ressources par les différentes communautés présentes, afin de **déterminer l'organisation des pouvoirs locaux et des chefferies de terre**. Ces enquêtes portent sur la fondation des villages et des différents quartiers. Pour cette étape, nous avons privilégié les enquêtes auprès des anciens (hommes ou femmes) tout en pratiquant des va-et-vients entre les différents interlocuteurs (principe de triangulation). Les entretiens non directifs ont été menés individuellement et collectivement, puisque les enquêtes historiques en groupe permettent aux individus de se compléter et de se corriger. Par ailleurs, nous avons également mené des réunions collectives afin d'établir des cartes à dire d'acteurs des domaines fonciers (à deux échelles ; clans villageois et foncier lacustre) et dans le but de comparer les différentes visions du territoire présentes dans l'esprit des populations. Tous ces outils nous ont permis de **comprendre le découpage du foncier (trames foncières) et les différentes organisations sociales** (tribale, clanique et communautaire). Nous avons exploité ces « produits » comme un chaînon de notre analyse globale, mais ils ne constituent pas des résultats en tant que tels.

D'autre part, nous avons **identifié des groupes stratégiques d'usagers** des ressources agropastorales. Avec une approche par les conflits à l'échelle de la commune rurale, il est possible de déterminer les ressources pour lesquelles il y a des enjeux, ils sont révélateurs des pressions, concurrences et dysfonctionnements dans la gestion locale.

Enfin, nous en déduisons **les grandes lignes des règles d'accès et d'usage de la terre et des ressources naturelles**, pour en déterminer **les modes de régulation et les instances locales** intervenant dans la régulation des conflits.

#### **c. Diagnostic du contexte institutionnel du développement de la zone du Faguibine**

Le processus de décentralisation au Mali a conduit à l'émergence de nouveaux interlocuteurs dans la gestion des ressources naturelles. Pour améliorer de la gestion des terroirs, nous avons analysé les rôles et la place de chacun des partenaires du développement (organisme de coopération internationale, ONG, etc.), des services techniques (agriculture, conservation de la nature, aménagement rural, etc.), des organisations de producteurs (association villageoise, organisation agropastorale et coopérative) et des autorités administratives (conseil municipal, maire, préfet).

En pratique, nous avons veillé à croiser les données, à multiplier les sources (principe de triangulation). Nous avons également procédé à des va-et-vients entre les terrains (villages, lac Faguibine, Goundam (préfecture de cercle) et Tombouctou (préfecture de région) et entre les acteurs pour éviter la sur-interprétation (principe d'itération).

### III.2.3. Phase d'analyse et restitution au Mali et à Montpellier

Suite aux enquêtes de terrains, nous avons ébauché **une première analyse** qui a donné lieu à **une restitution**<sup>14</sup> **auprès des acteurs du développement** du lac Faguibine. Cette réunion a été l'occasion d'exposer nos premiers résultats (confrontation de notre modélisation à la connaissance de la zone des personnes-ressources) et de débattre des propositions d'actions auxquelles nous avons abouti. Cependant, le débat a été rapidement converti en une discussion « élogieuse » d' un possible aménagement hydro-agricole du lac qui, comme nous le démontrons dans ce document, ne constitue pas un enjeu fondamental et n'entre pas dans le cadre des compétences de VSF. En ce sens, le débat s'est révélé peu pertinent pour notre étude, puisque les personnes présentes n'ont pas réagi aux axes de développement que nous proposons.

De retour en France, nous avons poursuivi les recherches bibliographiques, les rencontres avec des personnes-ressources afin de parfaire l'analyse qui fait l'objet de ce mémoire.

## IV. Caractéristiques générales de la région du Nord Mali

### IV.1. Le Mali, un pays au potentiel agro-économique disparate

Le pays accède à l' indépendance en 1960, après l' éclatement de l' éphémère fédération qui unissait le Soudan et le Sénégal. Une république démocratique fut mise en place avec un régime semi-présidentiel (cf. annexe 3).

Le Mali, pays enclavé au cœur de l' Afrique Occidentale, couvre une superficie de 1,2 million de km<sup>2</sup>, soit plus du double de celle de la France (cf. carte 1-3). Situé à l'interface entre le Maghreb et l'Afrique Noire, il est le carrefour de diverses ethnies et cultures. La population malienne estimée à 10 685 948 hab. (FAO, juillet 2000) est inégalement répartie avec une densité démographique moyenne de 8 hab/km<sup>2</sup>. Les régions administratives du Nord du pays (Tombouctou, Gao et Kidal) qui couvrent plus de 60% du territoire ne comptent environ que 10% de la population totale (densité démographique estimée à 1,5 hab/km<sup>2</sup>). Le taux moyen de croissance démographique est de 2,39% (entre 1990 et 1999). La forte croissance de la population est source d'une forte immigration. On estime à 3 millions le nombre de maliens installés dans les pays limitrophes (principalement en Côte d'Ivoire) et en France.

Par ailleurs, la diversité des ethnies n' empêche pas une certaine unité du peuple malien, qui grâce à son passé riche de grandes civilisations, a appris à s' épanouir dans cette diversité. Cependant, les le conflit armé récent au Nord Mali a remis en question, dans une certaine mesure, la stabilité sociale.

---

<sup>14</sup> Cette restitution a eu lieu dans les locaux de VSF à Tombouctou, et devait réunir l'ensemble des partenaires de développement du Faguibine (services techniques, autorités administratives et préfectorales, ONGs, coopération internationale, etc.), mais seule une minorité été représentée. Par ailleurs, nous souhaitions faire des restitutions dans les villages enquêtés mais, à notre plus grand regret, des problèmes de santé et logistiques ne nous l'ont pas permis.